



BIENVENUE À

ARTS2

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

PRÉAMBULE

ARTS² (*Arts au carré*) est une École Supérieure des Arts (ESA) qui dispense un enseignement supérieur artistique de type long organisé par **Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE)**.



Elle fait partie du **Pôle Hainuyer**, Pôle d'enseignement supérieur situé sur le territoire de la Province du Hainaut.



L'école est située à Mons, qui fut capitale culturelle de la **Fédération Wallonie Bruxelles (FWB)** et capitale culturelle de l'Union européenne pour l'année 2015.



Elle résulte de la fusion (en 2012) entre le **Conservatoire royal de Mons** et l'**École supérieure des arts plastiques et visuels** (ESAPV), tous deux riches d'une longue tradition artistique.

L'atout majeur d'**ARTS²** est qu'elle est la seule ESA en FWB à proposer, dans le secteur artistique, 3 domaines de formation :

- **ARTS VISUELS**
- **MUSIQUE**
- **THÉÂTRE**

L'école organise également les cours de l'**AGRÉGATION** de l'enseignement secondaire supérieur.

Elle participe aussi au programme **ERASMUS+** et collabore à des **formations de troisième cycle avec des Universités**.





LES 3 DOMAINES & LEURS OPTIONS

DOMAINE **ARTS VISUELS**

- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARTS NUMÉRIQUES
- COMMUNICATION VISUELLE
- DESIGN URBAIN
- DESSIN
- GRAVURE
- IMAGES DANS LE MILIEU
- PEINTURE
- SCULPTURE

DOMAINE **MUSIQUE**

FORMATION INSTRUMENTALE

CLAVIER

- ACCORDÉON
- ORGUE
- PIANO
- PIANO D'ACCOMPAGNEMENT

CORDES

- ALTO
- CONTREBASSE
- GUITARE
- HARPE
- VIOLON
- VIOLONCELLE

PERCUSSIONS

- PERCUSSIONS

VENTS

- BASSON
- CLARINETTE
- COR
- FLÛTE
- HAUTBOIS
- SAXOPHONE
- TROMBONE
- TROMPETTE

FORMATION VOCALE

- CHANT

ÉCRITURE & THÉORIE MUSICALE

(MASTERS)

- DIRECTION D'ORCHESTRE
- ÉCRITURES CLASSIQUES
- FORMATION MUSICALE

AUTRES

- COMPOSITION
- COMPOSITION ACOUSMATIQUE
- MUSIQUES APPLIQUÉES & INTERACTIVES

DOMAINE **THÉÂTRE**

- ART DRAMATIQUE
- ART DE LA MARIONNETTE
(MASTER)

JE RETIENS !

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ARTS VISUELS
MUSIQUE
THÉÂTRE | Conservatoire royal

LE LOGO DE L'ÉCOLE

- on dit **arts au carré**
- on met des **majuscules** à toutes les lettres : **ARTS**
- on met le **2 en exposant** : ²

LE CODE COULEURS

ARTS VISUELS (bleu)

MUSIQUE (vert)

THÉÂTRE (rouge)

Pour télécharger le logo de l'école ainsi que sa charte graphique :

www.artsaucarre.be/
[renseignements-pratiques/](#)
[documents-pratiques/](#)
[logo](#)

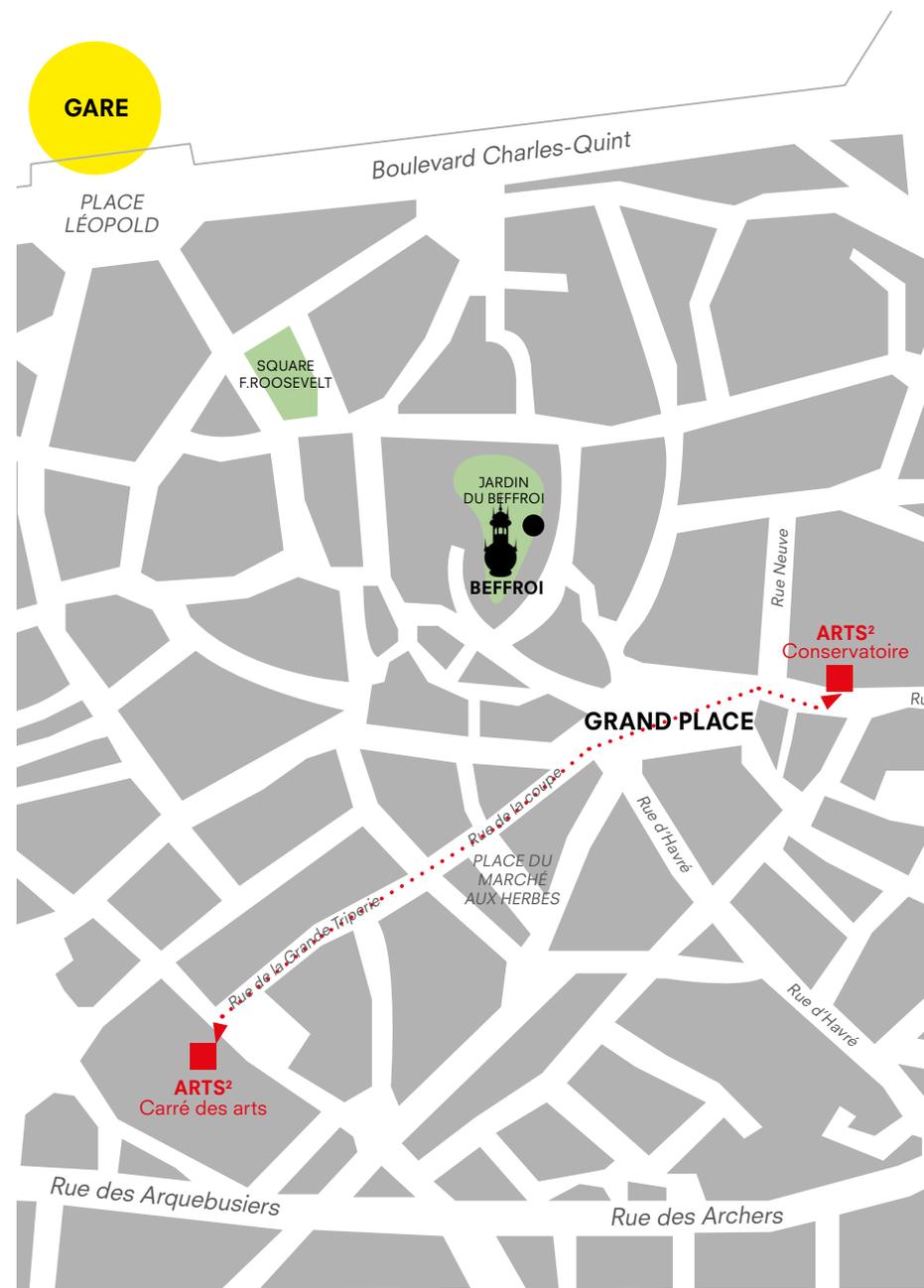
LES 2 IMPLANTATIONS

- **CONSERVATOIRE ROYAL**
Siège administratif
7 rue de Nimy
B-7000 Mons
cours :
MUSIQUE
- **CARRÉ DES ARTS**
4a rue des Sœurs Noires
B-7000 Mons
cours :
ARTS VISUELS
MUSIQUE
THÉÂTRE

! Ne pas confondre

ARTS² (arts au carré) est le nom de notre école (qui comprend les 3 domaines).

Le **CARRÉ DES ARTS** est le nom d'une de nos deux implantations.



8 min à pieds entre les deux implantations

COVID-19

BONNES HABITUDES

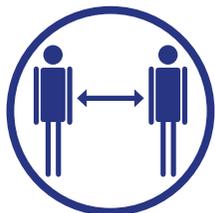
!
Ces règles sont susceptibles d'être modifiées suivant l'évolution de la situation...



PORT DU MASQUE



**DÉSINFECTION
DES MAINS
AU GEL HYDRO-
ALCOOLIQUE**



**DISTANCIATION
SOCIALE
1m50**



**AÉRATION
DES LOCAUX**

Des questions liées à la COVID-19 ?



conseiller.sipp@artsaucarre.be

ARTS² CALENDRIER ACADÉMIQUE 2021-22

!!! SOUS RÉSERVE DE LA SITUATION LIÉE AU COVID-19 !!!

• du lun 16 août au ven 3 sept 2021	Examens
• lun 6 & mar 7 sept 2021	Délibérations
• jeu 9 septembre 2021	Affichage des résultats
• jusqu'au ven 10 sept 2021	Épreuves artistiques d'admission ARTS VISUELS
• jusqu'au ven 10 sept 2021	Épreuves artistiques d'admission MUSIQUE
• du ven 10 sept au sam 18 sept 2021	Épreuves artistiques d'admission THÉÂTRE

1^{ER} QUADRIMESTRE: mardi 14 septembre 2021

• mar 14 septembre 2021	Reprise des cours des domaines ARTS VISUELS, MUSIQUE et THÉÂTRE (sauf PE1 THÉÂTRE)
• lun 20 septembre 2021 (à 10h)	Accueil/reprise des cours PE1 THÉÂTRE
• jeu 23 septembre 2021 (à 17h30)	Séance solennelle de rentrée académique et proclamation des diplômés 2021
• lun 27 septembre 2021	CONGÉ - Fête de la Fédération WB
• lun 1 ^{er} & mar 2 nov 2021	CONGÉ - Toussaint
• du jeu 11 au lun 15 nov 2021 inclus	CONGÉ - Armistice & Fête du Roi
• lun 6 décembre 2021	Affichage des horaires des examens et évaluations
• du lun 27 déc 2021 au dim 9 jan 2022	CONGÉ - Vacances d'Hiver
• du lun 10 jan au lun 31 jan 2022	Examens et évaluations

2^E QUADRIMESTRE: mardi 1^{er} février 2022

• du lun 28 fév au dim 6 mars 2022	CONGÉ DE DÉTENTE
• ven 18 & sam 19 mars 2022	Salon SIEP à Mons <i>Service d'information sur les études et les professions</i>
• sam 26 mars 2022	Journée Portes Ouvertes
• du lun 4 avril au lun 18 avril 2022 inclus	CONGÉ - Vacances de Printemps
• ven 22 avril 2022	Affichage des horaires des examens et évaluations
• dim 1 ^{er} mai 2022	Fête du travail
• du lun 16 mai au jeu 30 juin 2022	Examens et évaluations
• jeu 26 & ven 27 mai 2022	CONGÉ - Ascension
• lun 6 juin 2022	CONGÉ - Pentecôte
• lun 13 juin 2022	CONGÉ - Ducasse de Mons

3^E QUADRIMESTRE: vendredi 1^{er} juillet 2022

• ven 1 ^{er} juillet et lun 4 juillet 2022	Délibérations
• mer 6 juillet 2022	Affichage des résultats
• du lundi 11 juillet au lun 15 août 2022 inclus	CONGÉ D'ÉTÉ
• du mar 16 août au ven 2 sept 2022	Examens
• mer 7 & jeu 8 sept 2022	Délibérations
• lun 12 septembre 2022	Affichage des résultats

INFOS & COMM

 +32(0)65 475 200

 info@artsaucarre.be

 [facebook/artsaucarre](https://facebook.com/artsaucarre)

 [instagram/artsaucarre](https://instagram.com/artsaucarre)

 [newsletter/artsaucarre](https://newsletter.artsaucarre.be)

LE SITE INTERNET

www.artsaucarre.be

Le site internet d'ARTS² est l'outil principal de communication de l'administration vers les étudiants et les enseignants.

 Vous devez consulter le site internet régulièrement

les pages incontournables :

- www.artsaucarre.be/reseignements-pratiques
/valves électroniques
/calendrier académique
/services aux étudiants
/...

- www.artsaucarre.be/etablissement
/règlement des études
/projet pédagogique
/enseignants
/...

VOTRE ADRESSE E-MAIL @artsaucarre.be

Le service informatique d'ARTS² crée, dès votre arrivée, une adresse e-mail dédiée à toutes les communications officielles de l'école.

pour les étudiants :

prenom.nom@etu.artsaucarre.be

pour les enseignants :

prenom.nom@artsaucarre.be

 *Il est de votre devoir d'utiliser et de consulter votre boîte e-mail régulièrement.*

Aucune information officielle de l'école ne sera envoyée sur vos adresses privées hormis en début d'année académique pour vous transmettre les modalités de connexion à votre boîte e-mail artsaucarre.

 service.informatique@artsaucarre.be

CONTACTS

AU CONSERVATOIRE ROYAL

- secretariat.etudiants@artsaucarre.be
- secretariat.personnel@artsaucarre.be
- secretariat.direction@artsaucarre.be
- conseiller.academique@artsaucarre.be
- service.social@artsaucarre.be
- service.erasmus@artsaucarre.be
- service.finance@artsaucarre.be
- bibliotheque.musique@artsaucarre.be
- conciergerie.conservatoire@artsaucarre.be
- conseiller.sipp@artsaucarre.be

AU CARRÉ DES ARTS

- service.informatique@artsaucarre.be
- communication@artsaucarre.be
- bibliotheque.artsvisuels@artsaucarre.be
- bibliotheque.theatre@artsaucarre.be
- coordination.qualite@artsaucarre.be
- service.restauration@artsaucarre.be
- conseil.etudiant@artsaucarre.be

Pour toute autre demande, n'hésitez pas consulter la page CONTACTS : www.artsaucarre.be/reseignements-pratiques/contacts

SERVICE SOCIAL

Le service social d'ARTS² est un espace d'accueil dont le bureau se trouve à la rue de Nimy, 7 au 2^e étage (au bout du couloir). Il est ouvert à tous les étudiants d'ARTS².

Emmanuelle Moulart, assistante sociale et licenciée de la Faculté de Psychologie de l'UCL, vous y reçoit pour répondre à vos questions concernant les **bourses d'études**, vous accompagner dans les différentes **démarches administratives** et vous permettre d'introduire une **demande d'aide financière** auprès du Conseil Social de l'école.

!
Permanence uniquement au Conservatoire royal (7 rue de Nimy)

- 8h > 12h & 13h > 15h
- tous les mardis
- sans rendez-vous

Si vous rencontrez des difficultés personnelles, relationnelles ou familiales, il vous est également possible, le **mercredi et uniquement sur rendez-vous**, d'en discuter dans un espace discret, confidentiel, neutre et sans jugement.

Nous vous rappelons qu'Emmanuelle Moulart est tenue au secret professionnel. Ne restez pas seul(e) dans vos difficultés, nous sommes là pour vous accompagner.

Prenez soin de vous.

!
Pour contacter Emmanuelle Moulart, assistante sociale :

 **service.social**
[@artsaucarre.be](mailto:service.social@artsaucarre.be)

 **+32(0)65 475 240**

SERVICE INFORMATIQUE

VOTRE PACK DE BIENVENUE

Dès votre arrivée à ARTS², nous créons pour vous un compte sur la plateforme Microsoft 365 de l'école et qui vous appartiendra pour toute la durée de votre parcours (scolaire ou professionnel) à ARTS².

Ce compte vous donne accès à tous les logiciels de la suite Office 365, qui sont les outils officiels de notre établissement pour ses besoins administratifs et de communication.

Votre identifiant Microsoft 365 est également votre adresse mail ARTS².

Son format est prenom.nom@artsaucarre.be pour les membres du personnel ou prenom.nom@etu.artsaucarre.be pour les étudiants.

! Conseil

Consultez votre boîte ARTS² régulièrement car c'est là qu'arrivent toutes les informations importantes !

NOS MISSIONS

Notre service gère bien évidemment le parc informatique, composé des labos, imprimantes et autre matériel numérique, ainsi que le réseau internet, le Wifi et la téléphonie sur les deux implantations.

Mais aussi les sites web de l'école : artsaucarre.be, moodle.artsaucarre.be et bien d'autres ; la plateforme Microsoft 365, les prêts de matériel, etc ...

Si vous rencontrez des difficultés ou pour des questions relatives à l'un de ces domaines d'activité, contactez-nous !

!
Deux implantations, une seule adresse :

 **service.informatique**
[@artsaucarre.be](mailto:service.informatique@artsaucarre.be)

Pour plus d'informations sur nos activités (boîte mail & compte Microsoft 365, astuces & guides), visitez le SharePoint du service informatique :
educartsaucarre.sharepoint.com/sites/serviceinformatique

CONSEILLER ACADÉMIQUE & PAE

Comme son nom l'indique, le Conseiller académique apporte son conseil sur les questions relatives au parcours académique de l'étudiant : quels cours ce dernier doit-il suivre ? quels sont les enseignements passés ou les expériences professionnelles que l'étudiant peut valoriser ? comment peut-il se réorienter ou compléter sa formation ? quelles conséquences surviendront-elles en cas d'échec ? etc.

En ce sens, une des tâches du Conseiller académique est de superviser la constitution du **PROGRAMME ANNUEL DE L'ÉTUDIANT (PAE)**.

Le **PAE** est la liste des cours que chaque étudiant reçoit nominativement en début d'année et qui détaille les activités d'apprentissage auxquelles il doit assister et pour lesquelles il doit présenter les évaluations. Afin que son inscription soit valide, l'étudiant

doit prendre connaissance et signer son PAE au secrétariat.

! **Quand signer le PAE ?**

*Vous serez convoqués par courriel pour la signature de votre PAE au mois d'**octobre 2021** (sur vos boîtes prenom.nom@etu.artsaucarre.be).*

*Pour que votre inscription soit valide, le secrétariat doit être en possession de votre **PAE dûment signé pour le 31 octobre au plus tard**.*

*Notez également que le **PAE n'est plus modifiable passé ce délai** (hormis cas particuliers).*

Le PAE est une pièce absolument essentielle à votre parcours : vous êtes dans l'obligation de suivre toutes les activités qui sont indiquées sur ce document, car chaque unité d'enseignement qui y figure fera l'objet d'une délibération en fin d'année qui attestera (ou non) de sa réussite.

Le Conseiller académique peut vous aider si vous souhaitez alléger votre programme de cours, anticiper des crédits ou si vous souhaitez vous réorienter lors de votre parcours. Prenez garde néanmoins que toutes ces procédures sont soumises à des conditions et à des délais très stricts que vous pourrez lire dans le **règlement des études** sur notre site internet :

www.artsaucarre.be/etablissement/reglement-des-etudes

À la demande des enseignants, le Conseiller académique peut aussi être mobilisé comme moyen de médiation pour aider ces derniers à trouver des solutions face aux problèmes particuliers que peuvent rencontrer les étudiants vis-à-vis de leurs enseignements.



Pour contacter Alexandre De Craim, Conseiller académique :



conseiller.academique@artsaucarre.be

PAYER LE MINERVAL

À COMBIEN S'ÉLÈVE LE MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION ?

- Pour les étudiants belges ou ressortissant d'un état membre de l'UE
 - Bachelier/ Master : **DI** 500€
 - Agrégation : **DI** 100€
- Pour les étudiants non Belges ressortissant d'un pays non membre de l'UE
 - Bachelier : **DI** 500 €
+ **DIS** 1487 €
 - Master : **DI** 500 €
+ **DIS** 1984 €
 - Agrégation : **DI** 100 €
+ **DIS** 1984 €

DI : Droits d'inscription
DIS : Droits d'inscription spécifique

! Vous avez jusqu'au **31 octobre 2021** pour verser au minimum l'acompte du DI (50€ pour tous) et la totalité du DIS (si vous êtes ressortissant d'un pays non membre de l'UE) sur le compte de l'école **pour valider votre inscription.**

! Pour le **31 janvier 2022**, le solde du DI (450 euros ou 50 euros pour les agrégations) doit être payé.

INFO COMPTE ARTS² / école supérieure des arts

IBAN BE89 0912 1205 7385
BIC GKCCBEBB
Communication DI 2021-2022 + NOM/Prénom + matricule + option

Des questions liées au minerval ?



service.finance@artsaucarre.be

CARTE ÉTUDIANT



La carte étudiant ARTS² est disponible aux antennes administratives de chaque domaine en début d'année académique, vers octobre-novembre.

! Attention, pour que votre carte étudiant soit imprimée, vous devez avoir rempli ces 3 conditions :

- avoir payé au moins l'**acompte du minerval**
- avoir signé votre **programme annuel d'études (PAE)**
- avoir complété votre **dossier administratif** au secrétariat des étudiants (*la totalité des documents doit être rendue pour avoir un dossier complet*)

Vous remplissez les 3 conditions mais vous rencontrez un problème avec votre carte étudiante, merci de remplir le formulaire disponible sur le site

internet de l'école à l'adresse : www.artsaucarre.be/reenseignements-pratiques/services-aux-etudiants/carte-etudiant

Si vous ne remplissez pas ces 3 conditions, votre carte ne sera pas imprimée. Nous vous demandons de vous mettre en ordre avant de nous contacter.

La carte étudiant ARTS² vous donne accès à de nombreux services d'ARTS² (cantine, service photocopie, bibliothèques...) mais elle vous garantit aussi des réductions voire des gratuités au quotidien (cinéma, musées, expositions, concerts, pièces de théâtre...).

Elle vous permettra également de bénéficier des services du Pôle Hainuyer (voir p.28-29), entre autre l'accès à toutes les bibliothèques des institutions membres, sur simple présentation de celle-ci.

Dans l'attente de l'impression des cartes, vous pouvez demander au secrétariat étudiant une **attestation d'inscription à ARTS²** qui vous offrira les mêmes services.

ORGANES DE DÉCISION

CGP CONSEIL DE GESTION PÉDAGOGIQUE

Le CGP est présidé par le **Directeur de l'école supérieure des arts** : Michel Stockhem. Il est composé de membres du personnel enseignant, administratif et ouvrier ainsi que d'étudiants, tous élus. Sa mission est d'élaborer et de définir, entre autre, le **Projet Pédagogique et Artistique (PPA)** ainsi que le **Règlement Particulier des études (RPE)** de l'école.

Il est consulté par le Pouvoir Organisateur (PO) sur toutes les questions pédagogiques et sur toutes les questions concernant l'utilisation des moyens pédagogiques et l'affectation des membres du personnel (enseignants, administratifs & ouvriers).

CD CONSEIL DE DOMAINE

Le Conseil de Domaine est présidé par le **Directeur de domaine**, il est constitué des membres du personnel enseignant du domaine et d'étudiants inscrits dans ce domaine, tous élus.

C'est un lieu de discussion et de concertation relatives à toute question pédagogique et à l'organisation du domaine.

CO CONSEIL D'OPTION

Le Conseil d'Option émet des propositions relatives à l'option visant, notamment, à concrétiser le projet pédagogique de l'école. Ces propositions sont soumises au Conseil de Domaine et au CGP.

Il est composé de tous les enseignants intervenant dans la formation qui correspond à une option (ou à plusieurs options réunies), et d'étudiants représentants de cette (ou ces) option(s).

CS CONSEIL SOCIAL

Le Conseil social, **présidé par le Directeur**, établit le budget social et le transmet au Pouvoir organisateur pour approbation.

Dans le respect du budget social tel qu'approuvé, il attribue les crédits sociaux, notamment par des aides individuelles **anonymement** par le conseil.

Le Conseil social est composé de représentants des trois domaines (enseignants et étudiants) et de l'administration de l'école. Il donne également des avis sur toute question relative aux conditions matérielles et sociales des étudiants.



service.social@artsaucarre.be

CE CONSEIL ÉTUDIANT

Chargé de représenter les étudiants de l'École supérieure des arts, de défendre et promouvoir leurs intérêts en matière d'enseignement, de pédagogie et de gestion de l'établissement, le Conseil Etudiant doit stimuler la participation active des étudiants et les inciter à l'exercice de la citoyenneté au sein de l'école et dans la société tout entière.



conseil.etudiant@artsaucarre.be

Le Conseil des étudiants est composé des représentants étudiants élus chaque année par l'ensemble des étudiants d'ARTS?

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE ARTS VISUELS

AU CARRÉ DES ARTS

La bibliothèque AV est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Elle est fermée durant les congés académiques.



bibliotheque.artsvisuels@artsaucarre.be

CONSULTATION SUR PLACE

La consultation est gratuite et accessible pour les étudiants et le personnel enseignant d'ARTS² et des institutions membres du Pôle Hainuyer.

La consultation des ouvrages et périodiques se fait sur place dans la salle de lecture.

L'emprunt n'est pas autorisé.

Tout ouvrage provenant de la réserve précieuse peut être demandé en consultation, celle-ci sera supervisée par la bibliothécaire.

Un poste informatique avec un accès à internet et un scanner sont disponibles gratuitement. Ces outils sont destinés exclusivement au travail et à la recherche documentaire dans le cadre des cours.

BIBLIOTHÈQUE MUSIQUE

AU CONSERVATOIRE ROYAL

La bibliothèque MU est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Elle est fermée durant les congés académiques.



bibliotheque.musique@artsaucarre.be

EMPRUNT

Le prêt est gratuit pour toute personne appartenant à la communauté scolaire d'ARTS², des Institutions membres du Pôle Hainuyer et des Conservatoires Royaux de Bruxelles et Liège. Le lecteur peut emprunter un maximum de 4 documents à la fois et ce pour une durée de 15 jours.

SALLE DE LECTURE

La salle de lecture est accessible gratuitement. Un maximum de 4 ouvrages provenant de la réserve peut être demandé par consultation, celle-ci sera supervisée par le bibliothécaire. Si l'ouvrage demandé est trop fragile pour être manipulé, il sera remis au demandeur une photocopie ou une version électronique.

Des postes informatiques avec accès à internet sont également disponibles gratuitement. Ces ordinateurs sont destinés exclusivement au travail, à la correspondance et à la recherche de documentation dans le cadre des cours.

BIBLIOTHÈQUE THÉÂTRE

AU CARRÉ DES ARTS

Chaque année, un étudiant du domaine se voit confier la gestion de la bibliothèque TH.

Elle est ouverte quelques heures par semaine. Les horaires seront affichés sur la porte courant du mois de septembre.

Attention : des projets d'agrandissement de la bibliothèque Théâtre sont en cours de réalisation. Elle restera au 2^e étage du Carré des arts mais dans un local plus grand.



bibliotheque.theatre@artsaucarre.be



Avant de devenir usager des bibliothèques d'ARTS², merci de **lire attentivement** leurs pages dédiées dans le **Règlement d'Ordre Intérieur d'ARTS²**, téléchargeable sur : www.artsaucarre.be/etablissement/reglement-des-etudes

COORDINATION QUALITÉ

Comme dans toutes Écoles Supérieures Artistiques (ESA) de la FWB, **la coordination qualité d'ARTS²** travaille en étroite collaboration avec l'**AEQES** (agence d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur, www.aeqes.be).

Les objectifs principaux de ce processus sont :

- L'**amélioration des formations** dispensées par les établissements.
- Faire des **propositions aux responsables politiques** afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.
- Intégrer une **culture "qualité"** au sein de chaque établissement.

Pour atteindre ces objectifs, la coordination remet de manière quinquennale un **rapport** pour chaque domaine, celui-ci conduit à la visite d'experts externes indépendants.

Ceux-ci remettent des avis qui conduisent à l'élaboration d'un **plan d'action qualité** impliquant des groupes de

travail divers constitués de membres de la communauté d'ARTS² (enseignants, étudiants, administration et directions).

Afin de vous impliquer dans l'amélioration de la qualité de notre institution, nous vous proposons un **formulaire de consultation en ligne**.

Celui-ci vous permettra de nous communiquer toutes les remarques et propositions utiles (infrastructure, logistique, organisation, pédagogie, bien-être, ...). Votre adresse email vous sera demandée afin de pouvoir assurer un suivi.

Ces **rapports** et ce **formulaire de consultation en ligne** sont disponibles sur le site de l'école : www.artsaucarre.be/etablissement/qualite



Pour contacter le service de Coordination qualité :

 coordination.qualite@artsaucarre.be

SERVICE ERASMUS

RELATIONS INTERNATIONALES

Signataire de la **Charte Erasmus**, ARTS² encourage la mobilité des étudiants, des enseignants et de son personnel administratif.

L'école accueille chaleureusement, chaque année, des étudiants venant se perfectionner pour un ou deux quadrimestres de l'année académique.

Par ailleurs, ARTS² développe un **réseau de partenariats internationaux hors UE**. En 2015-16 par exemple, des échanges internationaux avec l'Université Kinki (Osaka, Japon) et l'Université Antioquia (Medellin, Colombie) ont eu lieu.



Pour contacter le service Erasmus :

 service.erasmus@artsaucarre.be



Les étudiants internationaux bénéficient de **cours de langue française gratuits** à l'UMONS sur inscriptions en début de chaque quadrimestre.

Renseignements & inscriptions :



service.erasmus@artsaucarre.be

CANTINE²

La Cantine d'ARTS² est ouverte du lundi au vendredi

(hors vacances scolaires)

de 7h30 à 16h.

Elle est dédiée aux étudiants & aux enseignants ainsi qu'au personnel administratif & ouvrier d'ARTS².



service.restauration@artsaucarre.be

LES BOISSONS

- Café, thé, chocolat chaud
> 0,50€
- Eau plate, pétillante
> 0,50€
- Jus de fruits
> 0,50€
- Soda
> 1€
- Thé glacé (Arisona)
> 1,50 €
- Jus de fruits pressés
> 1,50 €

LE SALÉ

- Potage du jour
> 1€ - servi de 11h à 14h30
- Sandwich
> 2€ - servi de 11h à 15h
- Plat chaud, salade
> 4€ - servi de 11h30 à 14h

LE SUCRÉ

- Fruit
> 0,50 €
- Yaourt
> 0,50 €
- Croissant, pain au chocolat
> 1€
- Barre chocolatée
> 1€
- Cookie, gaufre, frangipane
> 0,50 €
- Dessert
> 1 €



Pour des raisons liées à la crise sanitaire COVID-19, nous vous demandons de respecter :

- la **circulation** (ENTRER par la porte d'entrée et SORTIR par la porte de sortie)
- le **port du masque** (sauf quand vous êtes à table)
- la **désinfection des mains** au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la cantine
- la **distanciation sociale** (1m50)
- l'**ouverture obligatoire** des portes et des fenêtres (même par temps froid)
- **ne pas déplacer** les tables et les chaises afin de respecter les distances préconisées.

50°NORD

cinquante° nord

Depuis 2019, Le domaine Arts visuels d'ARTS² est membre du [réseau transfrontalier d'art contemporain 50°Nord](#).

Ce réseau fédère à l'heure actuelle plus de 53 structures professionnelles de production, de diffusion et de formation supérieure de l'art contemporain. Retrouvez tous les membres sur le site internet : www.50degresnord.net/ **ANNUAIRE**

L'objectif est de structurer un secteur professionnel sur un territoire eurorégional, de mutualiser les outils, de faire circuler les publics et de créer une plate-forme afin que des projets fédérateurs voient le jour.

QUELS AVANTAGES ?

- **une biennale :**
[WATCH THIS SPACE](#)
Cette biennale est l'événement collectif du réseau 50°Nord consacré à la création émergente. Il s'agit non seulement de promouvoir les écoles supérieures d'art dont est issue une partie des artistes programmés, mais aussi de favoriser la diffusion et les productions nouvelles de jeunes artistes. Pour tout savoir sur la prochaine biennale : www.50degresnord.net/WATCH-THIS-SPACE-11
- **une revue annuelle et gratuite d'Art contemporain :**
[FACETTES](#)
Facettes est une revue annuelle qui se veut être un espace de collaboration, de débat et de recherche de la scène artistique franco-belge (Hauts-de-France, Wallonie et Bruxelles). Pour tout savoir sur la revue Facettes et visionner gratuitement les 7 numéros : www.50degresnord.net/REVUE-FACETTES

ARTS² EN BELGIQUE

BELGIQUE

30 688 km² de superficie
11.507.163 habitants

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
WALLONIE BRUXELLES ENSEIGNEMENT

 PÔLE HAINUYER

 PÔLE BRUXELLES

 PÔLE LOUVAIN

 PÔLE NAMUR

 PÔLE LIÈGE-LUXEMBOURG

 COMMUNAUTÉ FLAMANDE

 COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE



PÔLE HAINUYER



Le **Pôle hainuyer** regroupe l'**ensemble des institutions d'enseignement supérieur situées sur le territoire de la province du Hainaut**, toutes formes d'enseignement et tous réseaux confondus.

Il comprend **3 Universités** (UMONS, UCL & ULB), **3 Hautes écoles** (HEH, HELHa & Haute école Condorcet), **3 Écoles supérieures des arts** (ARTS², ACT Tournai & ESASLT Tournai) ainsi que **26 établissements de Promotion sociale**.

QUELS AVANTAGES ?

N'hésitez pas à consulter régulièrement la page : www.polehainuyer.be/actualites

- **des bibliothèques accessibles à tous :**

Les étudiants, enseignants, et autres membres du personnel d'ARTS² peuvent **accéder aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer** sur simple présentation de la carte étudiante ou d'une attestation délivrée par l'école.

- **une formation *Je rebondis***
Cette formation est **à destination des étudiants de PE1 (première année)** qui décident d'interrompre leur cursus et qui souhaitent mettre à profit le 2nd quadrimestre afin de rebondir et prendre un nouveau départ.

! *Le sais-tu ?*
Durant la crise sanitaire, le Pôle Hainuyer a mis en place une distribution de paniers solidaires **STUDENT FOOD SERVICE** à destination des étudiants en difficulté.

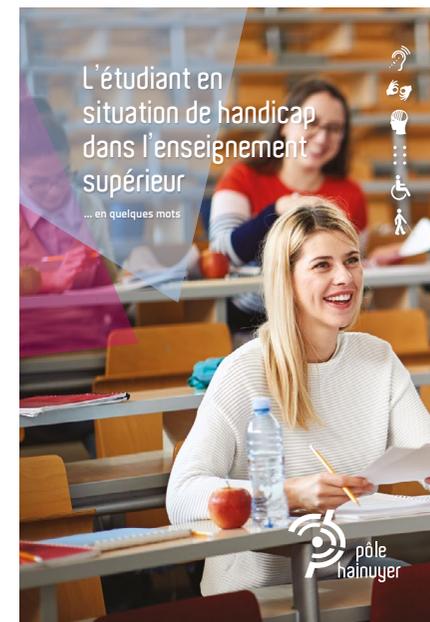


- **un guide pour les étudiants internationaux**

Ce guide d'accueil permet aux étudiants internationaux (mais aussi aux étudiants belges) de répondre à toutes les questions sur **la vie étudiante à Mons** (Sport, Culture, Transports, Associations...).

!
Les étudiants internationaux bénéficient de **cours de langue française gratuits** à l'UMONS sur inscriptions en début de chaque quadrimestre.
Renseignements & inscriptions :

 service.erasmus@artsaucarre.be



- **un guide d'information « L'étudiant en situation de handicap dans l'Enseignement supérieur »**

L'enseignement supérieur inclusif, c'est quoi ?
Ce guide permet de mettre en évidence les échanges de bonnes pratiques et d'expériences sur l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

!
N'hésitez pas à consulter régulièrement la page : www.polehainuyer.be/actualites

ARTS2

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

CONSERVATOIRE ROYAL

7 rue de Nimy
7000 Mons (B)

CARRÉ DES ARTS

4a rue des Sœurs Noires
7000 Mons (B)

TÉL +32 (0) 65 475 200

www.artsaucarre.be

info@artsaucarre.be



pôle
hainuyer



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



Erasmus+